

## Session comparative sur les stratégies par bassin maritime

### Intervention de Bruno Thenail É 21 mai 2010

- L'Arc Manche, un partenariat constitué des 5 Régions françaises et de collectivités locales britanniques bordant la mer de la Manche, lancé en 1997
- Ce partenariat est structuré sous la forme d'une Assemblée des Régions de la Manche en 2005 avec des réunions de plus deux fois par an et des conférences associant un grand nombre d'acteurs
- La Manche, un espace aux enjeux spécifiques, avec des problèmes qui se posent à cette échelle, et qui sont liés pour partie à sa situation de trait d'union entre la mer du Nord et l'espace Atlantique, entre les îles britanniques et le Continent (voir carte)
- Propos en deux parties : tout d'abord un point sur ce qui existe et se met en place au regard de la politique maritime intégrée, avant d'aborder la question des stratégies macro-régionales

#### **1°) Des politiques européennes (Objectif Coopération Territoriale É INTERREG et politique maritime intégrée) qui répondent aujourd'hui aux attentes exprimées par l'Arc Manche et qui doivent s'inscrire dans une certaine durée**

- Les attentes exprimées par l'Arc Manche
  - 2 grandes orientations de l'Arc Manche (2003) : Démontrer l'intérêt et la spécificité de l'Arc Manche comme espace cohérent de coopération ; Renforcer le partenariat entre les régions de l'Arc Manche au travers d'actions et de réalisations concrètes
  - des démarches engagées sur le plan politique qui ont abouti : action pour la reconnaissance de l'elligibilité de l'ensemble de la Manche à la coopération transfrontalière (Objectif Coopération) ; action en faveur d'une politique maritime intégrée, dès décembre 2005, en proposant d'avoir une approche spatialisée ou territorialisée de la politique maritime par espace cohérent
  - démarches engagées sur le plan opérationnel : les projets EMDI et CAMIS, en appui des orientations et démarches de l'Arc Manche
- Aujourd'hui, il nous importe d'abord que les outils qui nous aident à avancer vers une politique maritime intégrée à l'échelle de la Manche ne soient pas remis en cause ou fragilisés à l'issue de la période 2007 . 2013 ; ce qui n'exclût pas des aménagements
  - INTERREG est un outil auquel nous tenons, en particulier l'INTERREG transfrontalier (2007 . 2013) qui est adapté au développement de coopérations sur un bassin maritime comme la Manche , même si des améliorations sont possibles pour faire émerger davantage de projets cohérents et structurants. Il ne faut pas oublier que le développement de coopérations, cela s'inscrit dans la durée.
  - La mise en place d'approches de politiques maritimes intégrées par bassin maritime en est à ses débuts et doit être menée à son terme pour en mesurer les effets bénéfiques ; cette approche est encore à peine déclinée au niveau national (Loi Grenelle 2 qui devrait conduire à la déclinaison d'une stratégie nationale par façades).

## 2°) Les stratégies macro-régionales présentent un intérêt, mais conduisent aussi à exprimer un certain nombre de craintes

- On observe tout d'abord une certaine confusion entre approche par bassin maritime de la politique maritime intégrée et stratégie macro-régionale, alors qu'elles seraient plutôt distinctes et complémentaires. Cela est certainement lié au cas de la mer Baltique.
- Les stratégies macro-régionales telles qu'on peut les analyser aujourd'hui, notamment à partir de l'exemple de la mer Baltique ou du Danube, peuvent certainement permettre d'améliorer l'efficacité des politiques publiques menées conjointement par les Etats et l'Union européenne.  
Elles peuvent contribuer dans certains cas à apporter une partie des réponses sur les questions maritimes ou côtières : cas de la Baltique avec nécessité d'une coordination inter-étatique.
- Cependant plusieurs craintes peuvent être exprimées :
  - Les stratégies macro-régionales se situent à un niveau où les collectivités régionales et locales sont peu associées, compte tenu des espaces et des enjeux, alors que l'approche par bassin maritime insiste au contraire sur la gestion régionale, la gouvernance et l'association des acteurs concernés à une échelle qui a un sens pour ces acteurs. Par conséquent, il serait dommageable que ces stratégies macro-régionales viennent se substituer au développement de stratégies par bassin maritime basées sur la coopération entre acteurs.
  - Si l'on pousse le raisonnement, privilégier les stratégies macro-régionales pourrait conduire en réalité à revenir à de l'inter-étatique, soit un mode de gouvernance horizontal par rapport à une gouvernance plus intégrée et verticale.
  - Le risque, c'est également de créer de nouveaux espaces, sans tenir compte des partenariats qui existent et qui fonctionnent comme l'Arc Manche, voire de les fragiliser. Il y a des espaces qui ont une réalité et qui font sens pour les acteurs qui y vivent. Il faut en tenir compte. Quelle prise en compte de ces espaces et quelles articulations ?